

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE BOUCHET

CONSEIL MUNICIPAL du 10 juillet 2020 à 19 heures 00
PROCES VERBAL

L'an deux mille vingt le 10 juillet, le Conseil Municipal de la Commune de Bouchet (Drôme), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de l'Abbaye à Bouchet, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel AVIAS, Maire.

Présents : Jean-Michel AVIAS, Audrey BARBIER, Valérie BATAILLE, Nathalie BOUZIGUES, Jean-Louis CARRASQUER, Régis DE GAUDEMARIS, Romain FAVIER, Anthony FERRER, Claire ISABEL, Patrick PARRET, Véronique RICHARD-JULLIE, Nadine ROUSTAN,

Absents excusés: Catherine MIGLIORI, Bernard PIN, Patrick RICHARD, Sophie ROY, Marc BOZEC, Viviane BOZEC, Yohann GOURDON

Catherine MIGLIORI donne procuration à Régis DE GAUDEMARIS
Bernard PIN donne procuration à Audrey BARBIER
Patrick RICHARD donne procuration à Véronique JULLIE RICHARD
Sophie ROY donne procuration à Valérie BATAILLE
Marc BOZEC donne procuration à Romain FAVIER
Viviane BOZEC donne procuration à Patrick PARET
Yohann GOURDON donne procuration à Jean-Michel AVIAS

Date de la convocation du conseil municipal : 06 juillet 2020

Secrétaire de séance : Valérie BATAILLE

Début de séance : 19h20

Rappel de l'ordre du jour :

- Election des délégués et de leurs suppléants dans le cadre de l'élection des sénateurs.

Monsieur le Maire procède à l'appel des conseillers municipaux et constate que le quorum est atteint et que l'assemblée peut délibérer.

Monsieur le Maire rappelle la procédure d'élection des délégués et de leurs suppléants dans le cadre de l'élection des sénateurs.

L'élection des sénateurs aura lieu le 27 septembre 2020.

Conformément à la procédure le bureau électoral est constitué par les deux conseillers municipaux les plus âgés, soit Monsieur Régis DE GAUDEMARIS et Mme Claire ISABEL, et des deux conseillers municipaux les plus jeunes, soit Romain FAVIER et Anthony FERRER.

La secrétaire du bureau est Madame Valérie BATAILLE

Monsieur le Maire constate qu'une seule liste est déposée

Il est procédé au vote à bulletin secret par chaque conseiller à l'appel de leur nom.

A l'issue du vote, le dépouillement a lieu. Le procès-verbal est dûment complété, annexé des pièces demandées et signés par les membres du bureau électoral.

Les résultats sont proclamés comme consignés dans la délibération.

OBJET : Désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants

Monsieur le Maire rappelle que le décret n°2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs fixe au vendredi 10 juillet 2020 l'élection des délégués et des suppléants des conseils municipaux.

Ces collèges électoraux pour l'élection des sénateurs sont convoqués le dimanche 27 septembre 2020 afin de procéder au renouvellement des mandats des sénateurs.

L'arrêté préfectoral n°26-2020-06-30-001 du 30 juin 2020 fixe le nombre de délégués et suppléants pour les communes de la Drôme et le mode de scrutin.

Pour la commune de Bouchet, doivent être désignés 5 délégués titulaires et 3 délégués suppléants

Dans les communes de plus de 1000 habitants, les délégués et leurs suppléants sont élus sans débat au scrutin secret simultanément par les conseillers municipaux, sur une même liste paritaire suivant le système de la représentation proportionnelle avec l'application de la règle à la plus forte moyenne, sans panachage, ni vote préférentiel.

Après avoir fait l'appel des membres du conseil municipal et constitué le bureau électoral (R.133), les conseillers municipaux ont voté

Vu le décret n°2020-812- du 29 juin 2020

Vu l'arrêté préfectoral n°26-2020-06-30-001 du 30 juin 2020

Vu la circulaire du ministère de l'intérieur du 30 juin 2020

Vu l'article 10 de la loi d'urgence n°2020-290 du 23 mars 2020

Après constitution du bureau électoral (R.133), les membres du conseil municipal ont voté

Ont été désignés délégués titulaires et suppléants par 17 voix .

Délégués titulaires :

-AVIAS Jean-Michel, né le 26 octobre 1974 à Pierrelatte,

Domicilié 310 chemin des sablières à BOUCHET,

-MIGLIORI Catherine, née le 10 novembre 1949 à Draguignan,

Domiciliée 8 chemin du Jas à BOUCHET,

-PIN Bernard, né le 18 novembre 1953 à Montagnat,
Domicilié 9 rue de la Grand Vigne à BOUCHET,
-RICHARD Véronique, née le 1^{er} septembre 1965,
Domiciliée 5 montée de ventabren à Bouchet,
-FAVIER Romain, né le 19 juillet 1988,
Domicilié 9 rue du Pontillard à BOUCHET,

Délégués suppléants :

-ROY Sophie, née le 21 novembre 1970 à Angers,
Domiciliée 1 lotissement les cigales à BOUCHET,
-PARET Patrick, né le 6 janvier 1966 à Lyon 7^{ème},
Domiciliée 9 traverse des rabasses à BOUCHET,
-BATAILLE Valérie, née le 31 décembre 1968 à Avignon,
Domiciliée 23 chemin des taillades à BOUCHET.

Nombres d'inscrits: 19

Votants : 19

Exprimés :17

Blancs et nuls :2

La séance est levée à 19h40

Le Maire,



Le Secrétaire de séance

Le Conseil Municipal